



COMMUNIQUE N°5

Le CNDD proteste contre l'ingérence du Major Pierre BUYOYA - le vrai président de l'ex-parti unique l'UPRONA - dans les affaires intérieures des autres partis politiques, notamment le FRODEBU soumis par la terreur de l'armée monoethnique tutsi dirigée par ce major ancien Président de la République. Une telle pratique nous confirme, une fois de plus, combien sommes-nous encore loin de ce qu'on peut attendre d'un président d'une fondation pour "la démocratie".

En effet, l'ex-dictateur Pierre Buyoya a, on s'en souvient, promis qu'il va résoudre la crise causée par l'UPRONA dans l'affaire dite MINANI en nommant ce dernier "Président du FRODEBU ou Ministre des Relations Extérieures ou titulaire d'un poste juteux d'une entreprise para-étatique".

A présent, c'est chose faite. Le Président Ntibantunganya, l'otage devenu complice du Major BUYOYA, a manipulé quelques 221 cadres du FRODEBU, déjà fort traumatisés par la terreur de l'armée, pour monter une mascarade d'élections dans ce qu'il a appelé "un congrès extraordinaire" sans respecter les statuts et les procédures internes du parti SAHWANYA-FRODEBU. Désigné à l'avance, M. Minani vient d'être "élu" président du FRODEBU avec les vieux records de plus de 80% comme du temps du parti unique.

Au juste, tout a été fait pour écarter de ce dit "congrès" tous les éléments opposés à la Convention illégale de Gouvernement qui a porté le Président NTIBANTUNGANYA au pouvoir. Une bonne partie des membres du Bureau Politique et du Comité Directeur du FRODEBU n'ont jamais été informés de la tenue de ce dit congrès qu'on prétend avoir préparé en secret pour "des raisons de sécurité".

Par ailleurs, le communiqué d'invitation passé à la radio nationale annonçait comme ordre du jour : l'analyse de la situation prévalant à l'Assemblée Nationale. C'est donc une tricherie de mauvais goût que les invités soient mis devant le fait accompli d'élire ou plutôt de confirmer la proposition de Buyoya qui voulait faire placer Dr MINANI à la Présidence du Parti alors que ça ne figurait pas à l'ordre du jour, tandis que l'ordre du jour annoncé n'a même pas été évoqué.

Un certain nombre de ces responsables à qui on a caché la tenue de ce congrès alors qu'ils se trouvaient pourtant bel et bien à Bujumbura. D'autres ont été envoyés la veille en mission à l'étranger pour être sûrs qu'ils seront absents lors du pseudo congrès. A leur départ, ils ignoraient encore la tenue de ce prétendu congrès. Pseudo congrès parce qu'il s'agissait plutôt d'Etats Généraux du Parti qui n'ont pas le pouvoir d'élire un Président.

Pour nous, défenseurs de la démocratie, une telle pratique est inacceptable car elle ramène au Burundi les vieilles pratiques de parti unique.

D'une pierre, trois coups: par ce pseudo congrès qui n'a fait appel qu'à 221 cadres ne représentant pas les délégués de plus d'un million de membres du FRODEBU, le Major BUYOYA ridiculise et endogamme gravement le caractère démocratique du FRODEBU; contente ses collaborateurs qui s'opposaient sans nuance au verdict du Parlement qui a régulièrement élu le Dr Jean MINANI au poste de Président de l'Assemblée Nationale; éloigne de la présidence du FRODEBU les leaders authentiques et historiques, notamment M. Léonard NYANGOMA, qui a miraculeusement survécu du putsch du 21 octobre 1995

perpétré par la même armée rebelle à la démocratie et confirmé le 10 septembre 1994 par la signature de la Convention de Gouvernement.

Comme en 1963 lors du pseudo congrès extraordinaire convoqué à MURAMVYA par M. André MUHIRWA pour écarter M. Paul MIREREKANO de la présidence de l'UPRONA, 1° le pseudo congrès extraordinaire de ce 9 janvier 1995 convoqué par M. Pierre BUYOYA via M. Sylvestre NTIBANTUNGANYA vise entre autre, faut-il le souligner, l'éloignement de M. Léonard NYANGOMA du poste de Président du FRODEBU.

2° le refus à toutes les provinces sauf la mairie de Bujumbura, du droit inaliénable de participer au processus électoral du président de leur parti, le FRODEBU. Ceci rappelle, encore une fois, le sinistre congrès de 1963 duquel furent écartés les électeurs de Rutana et de Ruyigi.

En voie de conséquence, nous considérons comme nulle et non avenue l'élection de M. Jean MINANI qui cependant peut assurer l'intérim de la présidence du parti jusqu'au congrès ordinaire qui devra élire un président issu de tous les échelons responsables du parti.

Dans le cas contraire, le parti sera définitivement scindé en deux tendances avec chacune son propre Président et ses organes dirigeants et le peuple n'aura qu'à suivre la tendance de son choix.

En outre, par toute une série d'intimidations, M. BUYOYA a poussé M. NTIBANTUNGANYA et tout son exécutif à s'ingérer dans les affaires intérieures du Parlement en imposant la démission de M. MINANI de la présidence de l'Assemblée Nationale. Ainsi donc,

1° Une telle ingérence pêche contre le PRINCIPE DE LA SEPARATION DES POUVOIRS notamment entre le législatif et l'exécutif. Cette ingérence viole ainsi les règles les plus élémentaires de la DEMOCRATIE.

2° Les parlementaires étant des élus du PEUPLE, refuser leur choix constitue un mépris de la volonté du Peuple qui a opté pour la démocratie lors du référendum du 9 mars 1992 et qui a mis en place le Parlement le 29 juin 1993.

3° C'est aussi une violation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui en son article 21 alinéa 3 stipule que "la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics".

4° C'est entretenir les bases objectives de la guerre civile qui sévit encore au Burundi.

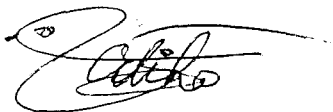
Puisque M. BUYOYA ainsi que son armée violent les règles les plus élémentaires de la DEMOCRATIE et méprisent le PEUPLE qu'il massacre sans cesse, que faire ?

Comme solution urgente, il faut :

obtenir le déploiement rapide d'au moins 5 000 hommes d'une Force Internationale Neutre chargée de protéger les institutions démocratiques, d'assurer l'ordre et la sécurité pour tous. Cette force internationale aurait comme mission la formation d'une nouvelle Armée Nationale et de nouvelles forces de sécurité à partir des FDD et des éléments de l'Armée Régulière respectueux des institutions démocratiques.

Dans le cas contraire, renforcer la résistance populaire encadrée par les Forces pour la Défense de la Démocratie (FDD)

Pour le CNDD,
Jérôme NDIHO
Porte Parole,



Membre du Comité Exécutif du CNDD
chargé de la Communication et de l'Information
Membre du Comité Directeur National du FRODEBU.

Le 23 Janvier 1995